

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 DÉCEMBRE 2017**

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le mardi 19 décembre 2017, sous la présidence de Mr CORABOEUF Arnaud.

Présents : Mrs CORABOEUF, DOS SANTOS, KASSA, LOURDEL, SELSCHOTTER B, SELSCHOTTER S. et Mmes BARRAS, DENEUBOURG, GRAVELET, PAIN et THOMASSE.

Absent excusé : M. GROENEWEG donnant pouvoir à Mme DENEUBOURG.

Secrétaire de séance : Mme DENEUBOURG

Début de séance : 20 h 15

Approbation du précédent conseil municipal du jeudi 16 novembre 2017 à l'unanimité.

### **BUDGET 2017 GROUPE SCOLAIRE – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 :**

En vue d'ajuster les réalisations votées aux prévisions budgétaires, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier comme suit le budget 2017 Groupe Scolaire :

#### **Dépense de fonctionnement :**

|                           |              |              |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Autre personnel extérieur | compte 6218  | + 2 920.00 € |
| Fournitures d'entretien   | compte 60631 | - 1 420.00 € |
| Eau et assainissement     | compte 60611 | - 1 500.00 € |

### **CENTRE DE GESTION – MÉDECINE PRÉVENTIVE :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les agents communaux doivent faire l'objet de visites médicales préventives.

Après avoir pris contact avec le Centre de Gestion, il propose l'adhésion au service médecine préventive du Centre de Gestion moyennant une cotisation de 0.33 % de la base.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adhérer au service médecine préventive du Centre de Gestion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il autorise le Maire à signer la convention ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

### **TARIF LOCATION PETIT BARNUM :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de louer le petit barnum (72 m<sup>2</sup>) seulement aux communes, et aux tarifs suivants :

|  |       |
|--|-------|
| Pour le week-end sans assistance technique | 450 € |
| La journée sans assistance technique       | 250 € |

Un contrat sera signé à chaque location. S'il y a des détériorations, celles-ci seront à la charge des communes locataires.

### **TARIF LOCATION SALLE DES FÊTES POUR LES ASSOCIATIONS :**

Monsieur le Maire demande qu'un groupe de travail soit constitué de manière à étudier ce dossier. Mme THOMASSE, MM. LOURDEL et DOS SANTOS se portent volontaires.

Ils présenteront une proposition au prochain conseil municipal concernant les tarifs journaliers et week-end.

Voté à l'unanimité

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC LA CROIX ROUGE :**

Bilan de l'action « carré mobile croix rouge » sur notre commune :  
148 personnes ont reçu une aide alimentaire sur l'année 2017, 13 familles ont été aidées dans leurs démarches administratives et plusieurs familles ont été orientées vers les assistantes sociales.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat du carré mobile de la croix rouge pour un montant annuel de 200 €.

Le camion est présent tous les quinze jours le lundi de 13 h 30 à 15 h 30 sur le parking de la salle des Fêtes. L'assistante sociale apporte une aide précieuse à notre village.

### **PRÉVISION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS (INVESTISSEMENT) :**

Le 16 février 2018, date butoir où le dossier complet de demande de subventions doit être envoyé au Conseil Départemental concernant les travaux à réaliser pour l'année 2018.

Début janvier, nous devons réunir la commission travaux pour définir nos besoins.

Monsieur le Maire demande à Jean-Nicolas GROENEWEG d'organiser cette réunion de toute urgence.

## **HYPOTHÈSE D'UNE FÊTE UNIQUE :**

Nous peinons à organiser plusieurs fêtes chaque année qui, malheureusement, réunissent guère plus de 100 personnes par rapport à l'investissement et au travail exigés.

Hypothèse : organiser un évènement majeur qui pourrait commencer très tôt le matin, nous aurions : les associations, les commerçants, des artistes et, jusqu'à la nuit, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal populaire...

Réunir une commission fête pour étudier cette idée de fête unique, qui pourrait couvrir toute la journée et regrouper le vide-grenier et de nombreuses animations.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Banque alimentaire : la collecte nationale n'a pas eu lieu samedi 25 novembre, la mairie étant exceptionnellement fermée.

Maison donation 11 rue Franche : signature du compromis reportée à une date ultérieure. Le notaire attend la réponse de l'avocat de l'acquéreur, ce dernier est en instance de divorce. Malgré tout, les agences continuent à chercher un acquéreur.

En janvier 2018, intervention chirurgicale pour Patricia PLÉ. Nous avons pris plusieurs contacts pour assurer son poste dans de bonnes conditions. Nous recherchons une solution moins coûteuse que faire appel à une société extérieure. Cette solution pourrait consister à recourir au personnel municipal actuellement en place.

Point sur les dépenses réalisées pour la maison des associations et la salle des Fêtes de septembre 2016 à novembre 2017.

CCAS Repas des anciens : 35 personnes ont partagé un repas gourmand sur fond d'ambiance musicale assurée bénévolement par Noël que le conseil remercie. Lucienne CLERGEOT et Maurice POMPON nos doyens ont reçu des cadeaux qui ont été très appréciés.

Chorale de Noël : La chorale de la Chapelle Saint Sépulcre vient bénévolement dans notre église donner un concert accompagnée d'enfants de notre groupe scolaire. Un buffet sera offert conjointement par Florence DUMAS et Françoise DENEUBOURG pour remercier choristes et enfants.

Françoise THOMASSE et Wondwossen KASSA, commission fêtes, doivent organiser une réunion avec les associations, ce, de toute urgence, pour finaliser le calendrier des fêtes 2018.

Alertes météorologiques de la Préfecture : il est rappelé que nous devons rester tous mobilisés. Notre cellule de crise est à la salle du conseil, elle comprend : le Maire, les 3 Adjointes, Françoise THOMASSE, Annick PAIN, Clarisse GRAVELET, ce, en cas d'alerte.

Fin de Séance : 22 h 50